

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence de la mairesse, le 15 mai 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :  
Mme Doreen Assaad, mairesse  
M. Christian Gaudette, district 1  
M. Michel Gervais, district 2  
Mme Monique Gagné, district 3  
Mme Julie Bénard, district 4  
M. Claudio Benedetti, district 5  
Mme Sophie Allard, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
M. Pierre Jetté, district 8  
Mme Michelle Hui, district 9

Est absente : Mme Sylvie DesGroseilliers, district 10

Sont également présents : M. Claude Chevalier, directeur général adjoint  
Mme Nicole Fréchette, greffière adjointe

---

Ouverture de la séance

La greffière adjointe constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

**180515-237**

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour avec modification, soit le retrait du sujet suivant:

- 11.10 Procédures judiciaires - Mandat firme d'avocats - Contrat SP-15-859: Travaux de réfection de l'hôtel de ville - Autorisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'accorder une prolongation de la période de questions.

Cette période permet aux personnes présentes de poser des questions aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. Procès-verbaux

**180515-239**

### 3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 17 AVRIL 2018 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenue le 17 avril 2017 avec modification à l'égard de la résolution 180417-178 intitulée « Scellement des fissures sur chaussées asphaltées - Contrat SP-18-1186 - Octroi de contrat », où l'on retranche la phrase suivante: pour une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Loisir, culture et vie communautaire**

### **180515-240**

#### **6.1 RELOCALISATION DE L'ORGANISME JOIE DE VIVRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE VANIER - ENTENTE - UTILISATION DU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DU SACRÉ-CŒUR - RÉSILIATION**

Considérant que les locaux municipaux du centre communautaire Vanier sont disponibles;

Considérant qu'ils répondent aux besoins de l'organisme Joie de vivre et que celui-ci a signifié son intérêt à y être relocalisé;

Considérant que la Ville défraie des coûts annuellement pour la location du sous-sol de l'Église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur;

Considérant qu'en relocalisant l'organisme au centre communautaire Vanier, la Ville optimise l'occupation de ses locaux sans coûts additionnels;

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

De relocaliser l'organisme Joie de vivre de l'âge d'or de Brossard au centre communautaire Vanier.

De résilier l'entente la liant à la Fabrique de la Paroisse de la Résurrection pour l'utilisation du sous-sol de l'Église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

D'autoriser la directrice par intérim de la Direction loisir, culture et vie communautaire à faire parvenir à la Fabrique de la Paroisse de la Résurrection l'avis de résiliation selon les modalités prévues à l'article 12 de l'entente, laquelle sera effective en juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **180515-241**

#### **6.2 FERMETURE DE RUES - ARRÊTÉS DU CONSEIL - AUTORISATION**

Considérant que la Direction des travaux publics et le Service de police de l'agglomération de Longueuil attestent de la conformité des plans de fermeture et planches de signalisation dans le cadre des événements suivants:

- Fête des voisins - 9 juin 2018;
- Concert de l'Orchestre symphonique de Montréal - 4 juillet 2018;
- Challenge de Brossard - 3 au 5 août 2018;
- Festin culturel - 10 et 11 août 2018;
- Tournoi de soccer de la ligue maison - 25 au 26 août 2018.

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'autoriser la fermeture de la rue Paris entre Parizeau et Perreault, à la date et aux heures spécifiées conformément au plan de fermeture, pour la tenue d'une fête citoyenne, dans le cadre de la Fête des voisins.

D'autoriser la fermeture de la rue Poitou entre Pinard et Paquette, à la date et aux heures spécifiées conformément au plan de fermeture, pour la tenue d'une Fête citoyenne, dans le cadre de la Fête des voisins.

D'autoriser la fermeture complète des rues Sorbonne et Santiago, ainsi que des zones d'interdiction de stationnement à la date et aux heures spécifiées conformément aux planches de signalisation, pour la tenue des événements de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et Festin culturel de Brossard.

D'autoriser la fermeture de la partie de l'avenue Baffin entre les avenues Balzac et Bréard, à la date et aux heures spécifiées conformément au plan de fermeture, pour la tenue de l'événement Challenge de Brossard de l'Association de soccer de Brossard.

D'autoriser la fermeture de la partie de l'avenue Baffin entre les avenues Balzac et Bréard, à la date et aux heures spécifiées conformément au plan de fermeture, pour le tournoi de soccer de la ligue maison de l'Association de soccer de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-242**

**6.3 MARCHÉ PUBLIC DE BROSSARD - INVESTISSEMENTS JULIEN INC. -  
PROTOCOLE D'ENTENTE - SIGNATURE - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'approuver la signature du protocole d'entente avec *Investissements Julien inc.*, relativement à la mise en place du Marché public dans le terrain de stationnement du 7800 boulevard Taschereau, à Brossard.

D'autoriser la directrice par intérim de la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, le protocole d'entente ainsi que tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-243**

**6.4 MARCHÉ PUBLIC DE BROSSARD – ACTION POUR UN ENVIRONNEMENT  
SAIN (APES) - PROTOCOLE D'ENTENTE - SIGNATURE - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'approuver la signature du protocole d'entente avec Action pour un environnement sain (APES), relativement à la planification et la réalisation du Marché public pour la saison estivale 2018, pour un montant de 26 692,60 \$, taxes incluses.

D'autoriser le directeur général par intérim à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, le protocole d'entente ainsi que tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>8. Finances</b>
--------------------

**180515-244**

**8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 13 AVRIL AU 10 MAI 2018 -  
APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'approuver la liste des virements budgétaires du 13 avril au 10 mai 2018, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-245**

**8.2 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'approuver les listes des imprévus aux contrats, telles que soumises au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-246**

**8.3 SYSTÈME D'AIDE À LA RÉDACTION D'APPELS D'OFFRES ET DE GESTION CONTRACTUELLE - CONTRAT SI-18-1216 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

D'accorder le contrat SI-18-1216 relatif à l'acquisition d'un système d'aide à la rédaction d'appels d'offres et de gestion contractuelle, pour une période de trois (3) ans, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme *Sysintellects, LLC*, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 20 695,50 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>9. Ressources humaines</b>
-------------------------------

**180515-247**

**9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'autoriser et ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et de prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

D'autoriser et ratifier toutes ententes afférentes et mandater le directeur général et la mairesse à les signer pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-248**

**9.2 MESURES DISCIPLINAIRES - SUSPENSION SANS SOLDE D'UN EMPLOYÉ MUNICIPAL - DÉCISION**

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'entériner la suspension sans solde de l'employé numéro 310613 pour une période d'une journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-249**

**9.3 CRÉATION DE POSTE COL BLANC - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION D'ORGANIGRAMME - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'approuver la création d'un poste régulier col blanc de secrétaire à semaine réduite de trois (3) jours par semaine à la Direction des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-250**

**9.4 ABOLITION ET CRÉATION DE POSTE COL BLANC - DIRECTION DES SERVICES JURIDIQUES - MODIFICATION D'ORGANIGRAMME - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'approuver l'abolition d'un poste de technicien juridique (col blanc).

D'approuver la création d'un poste d'avocat (col blanc).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-251**

**9.5 ABOLITION ET CRÉATION DE POSTES COLS BLANCS - DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS - MODIFICATION D'ORGANIGRAMME - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

D'approuver la création de deux (2) postes d'inspecteur du domaine public et d'un (1) poste chef de section – nuisances et occupation du domaine public et y pourvoir.

D'approuver l'abolition d'un (1) poste de technicien travaux publics.

D'approuver la modification de la structure de l'organigramme de la Direction des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-252**

**9.6 SERVICES PROFESSIONNELS EN ACTUARIAT - RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE COLLECTIVE - CONTRAT SP-18-1204 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1204 relatif aux services professionnels d'actuariat afin de mettre en oeuvre les nouveaux contrats d'assurance collective, soutenir et fournir un service-conseil dans le cadre de la gestion et l'administration desdits contrats pour une durée de 60 mois à compter de la date de l'octroi, soit le 15 mai 2018, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage lors de l'évaluation effectuée par le comité de sélection, soit Mallette actuaires inc., selon les termes et conditions prévus aux documents contractuels et pour un montant de 62 948,81 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10. Technologies de l'information**

**180515-253**

**10.1 SUPPORT LOGICIEL VMWARE - CONTRAT DE MAINTENANCE ET ACQUISITION DE LICENCES - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'accorder le contrat relatif au renouvellement des contrats de maintenance et à l'acquisition de licences VMware utilisées par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, à Micro Logic ltée, selon les prix unitaires affichés à la liste des produits du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), au montant de 158 821,76 \$, taxes incluses, représentant un coût pour la Ville de Brossard de 73 613,89 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>11. Services juridiques</b>
--------------------------------

**180515-254**

**11.1 RÈGLEMENT REG-7-027 MODIFIANT LA TARIFICATION 2018 - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Christian Gaudette à la séance du 17 avril 2018, suivi de l'adoption d'un projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'adopter le règlement REG-7-027 *modifiant la tarification 2018*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-255**

**11.2 RÈGLEMENT REG-361-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE REG-361 - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Michel Gervais à la séance du 17 avril 2018, suivi de l'adoption d'un projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'adopter le règlement REG-361-01 *modifiant le règlement de zonage REG-361*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-256**

**11.3 RÈGLEMENT REG-362-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE REG-362 AFIN DE PERMETTRE L'USAGE D'UN MARCHÉ PUBLIC ORGANISÉ PAR LA VILLE SUR LE TERRITOIRE - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Sophie Allard à la séance du 20 mars 2018, suivi de l'adoption d'un premier projet de règlement;

Considérant qu'un second projet de règlement a été adopté à la séance du 17 avril 2018;

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'adopter le règlement REG-362-08 *modifiant le règlement de zonage REG-362 afin de permettre l'usage d'un marché public organisé par la ville sur le territoire*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-257**

**11.4 RÈGLEMENT REG-362-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE REG-362 - ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Sophie Allard à la séance du 17 avril 2018, suivi de l'adoption d'un premier projet de règlement;

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'adopter le second projet de règlement REG-362-09 *modifiant le règlement de zonage REG-362*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-258**

**11.5 RÈGLEMENT REG-363-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE REG-363- ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Antoine Assaf à la séance du 17 avril 2018, suivi de l'adoption d'un premier projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Antoine Assaf  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'adopter le règlement REG-363-03 *modifiant le règlement de zonage REG-363*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-259**

**11.6 RÈGLEMENT REG-415 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE CONSTRUCTION DES TROTTOIRS SUR L'AVENUE ORIENT, LA RUE NOISY, LA RUE PALERME ET L'AVENUE THÉRÈSE ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 017 000 \$ - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

La mairesse madame Doreen Assaad déclare que la prochaine proposition la concerne directement, et que pour ce motif, elle préfère se retirer des délibérations sur ce sujet, mais demeure à son siège.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Claudio Benedetti à la séance du 17 avril 2018, suivi de l'adoption d'un projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'adopter le règlement REG-415 *ordonnant des travaux municipaux de construction des trottoirs sur l'avenue Orient, la rue Noisy, la rue Palerme et l'avenue Thérèse et décrétant un emprunt de 1 017 000 \$*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-260**

**11.7 RÈGLEMENT REG-416 ORDONNANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 295 000 \$ - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Claudio Benedetti à la séance du 17 avril 2018, suivi de l'adoption d'un projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'adopter le règlement REG-416 *ordonnant des dépenses en immobilisation et décrétant un emprunt de 2 295 000 \$*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-261**

**11.8 MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

Qu'en cas d'impossibilité d'agir de la mairesse, Madame Doreen Assaad, le conseil nomme à compter du 16 mai 2018, et ce, pour une durée indéterminée, la conseillère Monique Gagné, mairesse suppléante de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 180220-066.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-262**

**11.9 ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE - FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC - AUTORISATION**

Considérant que la Ville de Brossard (la «Ville») a procédé à l'embauche du notaire Robert Coulombe, lequel est à l'emploi exclusif de la Ville à titre de chef de service, transactions immobilières et contrats, depuis le 20 mai 2017.

Considérant que la Ville a également procédé à l'embauche du notaire George Dolhan, lequel est à l'emploi exclusif de la Ville à titre de notaire et conseiller juridique, depuis le 7 mai 2018.

Considérant qu'aux termes du programme d'assurance du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec (FARPCNQ), les notaires à l'emploi exclusif de la Ville peuvent, selon certaines exigences, bénéficier de la classe B et ainsi être exemptés du paiement de la prime d'assurance.

Considérant que la Ville entend respecter lesdites exigences requises par le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec (FARPCNQ) afin que les notaires Robert Coulombe et George Dolhan puissent bénéficier de la classe B et ainsi bénéficier de l'exemption du paiement de la prime d'assurance.

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

De se porter garant et s'engager à prendre fait et cause, à répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de Me Robert Coulombe, notaire ou de Me George Dolhan, notaire dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, depuis leur date d'embauche respective, et à indemniser le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec (FARPCNQ) de tout débours ou toute indemnité qu'il aurait à payer en conséquence d'une erreur ou d'une omission de l'un ou l'autre de ces notaires dans l'exercice de leurs fonctions même au-delà du lien d'emploi.

De renoncer à tout recours récursoire contre ces notaires et contre la Chambre des notaires du Québec à titre d'assureur à même les actifs détenus spécifiquement à cette fin au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec (FARPCNQ), ceci, entre autres, en faveur de la Chambre des notaires du Québec et du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec (FARPCNQ).

D'autoriser la mairesse et la greffière à passer et à signer pour et au nom de la Ville de Brossard, le cas échéant, tout acte, document, écrit, contrat ou engagement pour donner suite à la présente résolution afin de lier la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



<b>12. Urbanisme</b>
----------------------

180515-263

**12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - CCU - PROCÈS-VERBAUX - RÉUNIONS DU 18 AVRIL ET DU 2 MAI 2018**

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme des procès-verbaux du 18 avril et du 2 mai 2018 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées aux procès-verbaux :

**Points favorables - CCU du 18 avril 2018**

- CCU-20180418-5.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0075 – 1680, rue Agnès – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180418-5.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0074 – 1688, rue Agnès – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180418-5.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0088 – 6050, rue Aline – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180418-5.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0065 – 6020, rue Baillargeon – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180418-5.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0101 – 7800, rue Lebourg – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180418-5.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0090 – 9290, rue Oligny – agrandissement – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180418-5.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0082 – 1105, rue Renoir – agrandissement – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180418-6.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0056 – 5455, boulevard Grande Allée – modification architecturale – Restaurant Mon ami;*
- CCU-20180418-6.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0081 – 8900, boulevard Leduc suite 60 – phase 4a – Quartier DIX30 – modification architecturale – Centres dentaires Lapointe;*
- CCU-20180418-6.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0106 – 9325, boulevard Leduc, suite 5 – bâtiment L8 – phase 1 – Quartier DIX30 – modification architecturale – Browns;*
- CCU-20180418-6.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0105 – 9345, boulevard Leduc, suite 5 – bâtiment L11 – phase 1 – Quartier DIX30 – modification architecturale – Dynamite;*
- CCU-20180418-7.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0081 – 8900, boulevard Leduc suite 60 – phase 4a – Quartier DIX30 – affichage – Centres dentaires Lapointe;*
- CCU-20180418-7.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0086 – 9305, boulevard Leduc, suite 5 – affichage – OK Kids;*
- CCU-20180418-7.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0077 – 9385, boulevard Leduc, suite 25 – bâtiment L18 – Phase 1 – Quartier DIX30 – affichage – Thyme maternité;*

- CCU-20180418-7.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0089 – 8025, boulevard Taschereau, suite F – affichage – Restaurant Tian Fu;*
- CCU-20180418-7.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0098 – 8500, boulevard Taschereau, suite 20 – affichage – Restaurant Phi Long.*

**Points favorables - CCU spécial du 2 mai 2018**

- CCU-20180502-3.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0138 – lot 6 135 237 (RPA) – Solar Uniquartier – modification du plan d'ensemble;*
- CCU-20180502-3.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0139 – 4525, boulevard du Quartier (RPA) – Solar Uniquartier – construction – habitation collective isolée;*
- CCU-20180502-3.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0124 – lot 6 135 225 (ilot RC3-RC4-RC5) – Solar Uniquartier – modification du plan d'ensemble;*
- CCU-20180502-3.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0125 – 4545, boulevard du Quartier (RC3) – Solar Uniquartier – construction – habitation multifamiliale isolée;*
- CCU-20180502-3.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0115 – 9405, boulevard Leduc – bâtiment L9 – phase 1 – Quartier DIX30 – construction – Sports Experts;*
- CCU-20180502-5.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0072 – 5980 et 5982, rue Auteuil – construction – habitations unifamiliales jumelées;*
- CCU-20180502-5.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0067 – 5820-5822-5824, rue Alphonse – construction – habitation trifamiliale isolée;*
- CCU-20180502-5.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0112 – 7900, rue Nelson – agrandissement – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180502-5.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0110 – 3830, rue Leningrad – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180502-5.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0103 – 1525, croissant Salvador – agrandissement – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180502-6.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 2018-0107 - 9120, boulevard Leduc, suite 120 – modification architecturale – Sporting life;*
- CCU-20180502-6.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0027 – 1690, boulevard Provencher – modification à l'architecture – Notaires;*
- CCU-20180502-6.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0127 – 8505, boulevard du Quartier – réfection de façade – Doyon Després;*
- CCU-20180502-7.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0097 - 9120, boulevard Leduc, suite 120 – affichage – Sporting life;*
- CCU-20180502-7.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0108 – 9380, boulevard Leduc suite 15 – bâtiment L2 – Phase 1 – Quartier DIX30 – Quiznos;*
- CCU-20180502-7.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0113 – 8505, boulevard du Quartier – affichage – Doyon Després;*
- CCU-20180502-7.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0100 – 7240, boulevard Taschereau – affichage – Chocolato;*
- CCU-20180502-7.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0111 – 5840, boulevard Taschereau – affichage – Idolem Yoga Chaud.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-264**

**12.2**

**DÉROGATION MINEURE – 6005, RUE DE CHÂTEAUNEUF - ZONE Hc-317 -  
ABROGATION DE LA RÉOLUTION 170919-482**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but :

- D'autoriser l'aménagement d'une aire de stationnement sur le lot 5 667 421 malgré l'absence d'une partie d'une bande de terrain paysagée entre l'aire de stationnement et la ligne de rue (lot 5 667 429), alors que l'article 159 du règlement de zonage REG-362 prescrit que lorsqu'une partie ou la totalité d'une aire de stationnement est implantée à moins de 6 m d'une ligne de rue, une bande de terrain paysagée doit être aménagée de façon continue, comporter une profondeur minimale de 2,50 mètres, comprendre un arbre à tous les 10 mètres linéaires et intégrer des aménagements de manière à former un écran continu entre la rue et l'aire de stationnement;
- D'autoriser la construction d'une pergola d'une superficie d'implantation au sol de 28 mètres carrés, alors que l'article 265 du règlement de zonage REG-362 prescrit que la superficie d'implantation au sol d'une pergola est limitée à 25 mètres carrés.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui

Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-20180502-8.1 à l'effet d'accorder la dérogation mineure demandée pour le 6005, rue de Châteauneuf - Zone Hc-317.

D'abroger la résolution CCU-20170906-8.3 et la résolution entérinée par le Conseil municipal sous le numéro 170919-482.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**180515-265**

**12.3**

**DÉROGATION MINEURE – 1000, RUE PÉLOQUIN - - ZONE Hp-151**

a) Audition des personnes intéressées;

Une personne formule des commentaires sur cette demande.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de :

- Régulariser la superficie de 22,02 mètres carrés de la véranda, alors que l'article 108 du règlement de zonage REG-362 prescrit que la superficie maximale d'une véranda est fixée à 20 mètres carrés pour une habitation unifamiliale jumelée;
- Régulariser la saillie de 4,30 mètres de la véranda, alors que l'article 108 du règlement de zonage REG-362 prescrit une saillie maximale de 3,65 mètres pour une habitation unifamiliale jumelée.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard

Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-20180418-8.1 à l'effet d'accorder la dérogation mineure demandée pour le bâtiment situé au 1000, rue Péloquin - Zone Hp-151.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**180515-266**

**12.4 ODONYMES - DÉSIGNATION DES NOMS DE RUES PRIVÉES - QUARTIER DIX30 - ATTRIBUTION**

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'attribuer les noms des rues privées du Quartier DIX30 comme suit:

- *promenade des Lanternes;*
- *rue des Lucioles;*
- *rue de la Lueur;*
- *rue du Lumen;*
- *rue de la Lune;*
- *avenue des Lumières;*
- *rue du Lux.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>13. Génie</b>
------------------

**180515-267**

**13.1 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU GRAND PARC URBAIN - PHASE 1 - CONTRAT SP-18-1187 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu;

D'accorder le contrat SP-18-1187 relatif aux travaux d'aménagement du Grand parc urbain - Phase 1, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Bau-Québec Ltée, selon les conditions et prix de la soumission et du devis, pour un montant de 3 214 464,27 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-268**

**13.2 TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES ARBOUR ET BRETAGNE - CONTRAT SP-18-1196 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1196 relatif aux travaux de réfection des rues Arbour et Bretagne, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Excavation C.G. 2 Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 2 489 000 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-269**

**13.3 SERVICES PROFESSIONNELS SUR DEMANDE - GÉNIE CIVIL, ÉCLAIRAGE ET FEUX DE CIRCULATION - CONTRAT SP-18-1192 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1192 relatif aux services professionnels sur demande - Génie civil, éclairage et feux de circulation, au plus bas soumissionnaire conforme qui a obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille d'évaluation et du prix, soit Le Groupe Conseil Génipur inc., selon les prix du bordereau et les conditions de la soumission et des devis, au montant de 591 672,85 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-270**

**13.4 SERVICES PROFESSIONNELS – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR DIVERS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES 2018-2019 - CONTRAT SP-18-1201 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1201, relatif à des services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour divers travaux d'infrastructures municipales, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, soit Solmatech Inc., selon les termes et conditions de la soumission et de l'appel d'offres pour un montant de 356 888,15 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-271**

**13.5 PROLONGEMENT D'INFRASTRUCTURES - PROJET REM - ARTICLE 32 - MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) - DEMANDE D'AUTORISATION - ENGAGEMENT DE LA VILLE DE BROSSARD**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

De confirmer l'engagement de la Ville à prendre possession et à entretenir les infrastructures municipales incluant les ouvrages de traitement des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien, tel que décrit dans le Programme d'exploitation et d'entretien des ouvrages de gestion optimale des eaux pluviales lorsque les travaux seront terminés du projet Réseau express métropolitain (REM).

De confirmer l'engagement de la Ville de Brossard à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation délivrée. Cette dite lettre sera transmise par la Caisse de dépôt et placement du Québec Infra Inc. (CDPQ Infra Inc.) ou Projet REM S.E.C ou l'un de ses délégués, cessionnaires ou successeurs par le biais de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>15. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes</b>
--

**180515-272**

**15.1 SUBVENTION - DEMANDES DE SOUTIEN - ACCEPTATION**

Considérant que les trois organismes requérants sont reconnus et conformes aux termes des dispositions de la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de la Ville de Brossard;

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'accorder un soutien de 400 \$ chacun, dans le cadre du programme financier Aide au fonctionnement, aux organismes suivants :

- Réseau Internet de Brossard;
- Carrefour Jeunesse Emploi La Pinière et;
- Nouvel Envol.

Le tout à être versé sous réserve du respect des conditions spécifiées aux termes des dispositions de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-273**

**15.2 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE - APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2020 - AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'autoriser la conseillère Monique Gagné à poser sa candidature à un poste au conseil d'administration 2018-2020 du Carrefour action municipale et famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180515-274**

**15.3 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE - 30E COLLOQUE - 14 ET 15 JUIN 2018 - INSCRIPTION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'autoriser l'inscription des conseillères Monique Gagné et Sophie Allard et du conseiller Antoine Assaf, au Colloque Carrefour action municipale et famille, qui se tiendra à Montréal, les 14 et 15 juin 2018. Le coût pour les membres est de 490 \$, taxes incluses et pour les non-membres, de 300 \$, taxes incluses pour une journée et de 600 \$, taxes incluses pour les deux jours.

Les frais de kilométrage, de repas et d'hébergement sont remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**16. Dépôt – documents**

**180515-275**

**16.1 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 12 AVRIL AU 9 MAI 2018 - DÉPÔT**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 12 avril au 9 mai 2018, est déposée.

**180515-276**

**16.2 RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 2017 - DÉPÔT**

Le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 est déposé.

**17. Conseil d'agglomération**

**180515-277**

**17.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 24 MAI 2018 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-180524-1.2, 1.5, 2.5, 2.7, 4.1 à 4.3, 6.1, 6.2, 6.5 à 6.7, 7.1, 8.1 à 8.3, 8.7 à 8.10 du conseil d'agglomération.

Le conseil donne à la mairesse et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>18. Levée de l'assemblée</b>
---------------------------------

**180515-278**

**18.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu que la présente séance soit levée à 21 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LA MAIRESSE,

LA GREFFIÈRE ADJOINTE,

\_\_\_\_\_  
Doreen Assaad

\_\_\_\_\_  
Nicole Fréchette